

Animation foncière forestière

• Partenaire :

Parc Naturel Régional du Pilat



• Financeur :

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Introduction

- Animation foncière sur le territoire du Pilat
- La forêt du Pilat



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Animation foncière forestière sur le territoire du Pilat

Dans le cadre d'un appel à projet de la DRAAF AURA

Durée : 2 ans (2024-2025)

Objectifs :

- Lutter contre le morcellement forestier
- Offrir plus d'options de gestion aux propriétaires, entre autres faciliter la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC)

Actions :

- Travail sur les Biens Sans Maîtres et Vacants
- Développement d'une Bourse Foncière Forestière
- Développement de la gestion concertée ou du regroupement de chantiers
- Sensibilisation des notaires et nouveaux propriétaires



Partenaires : CNPF, SAFER, Parc du Pilat

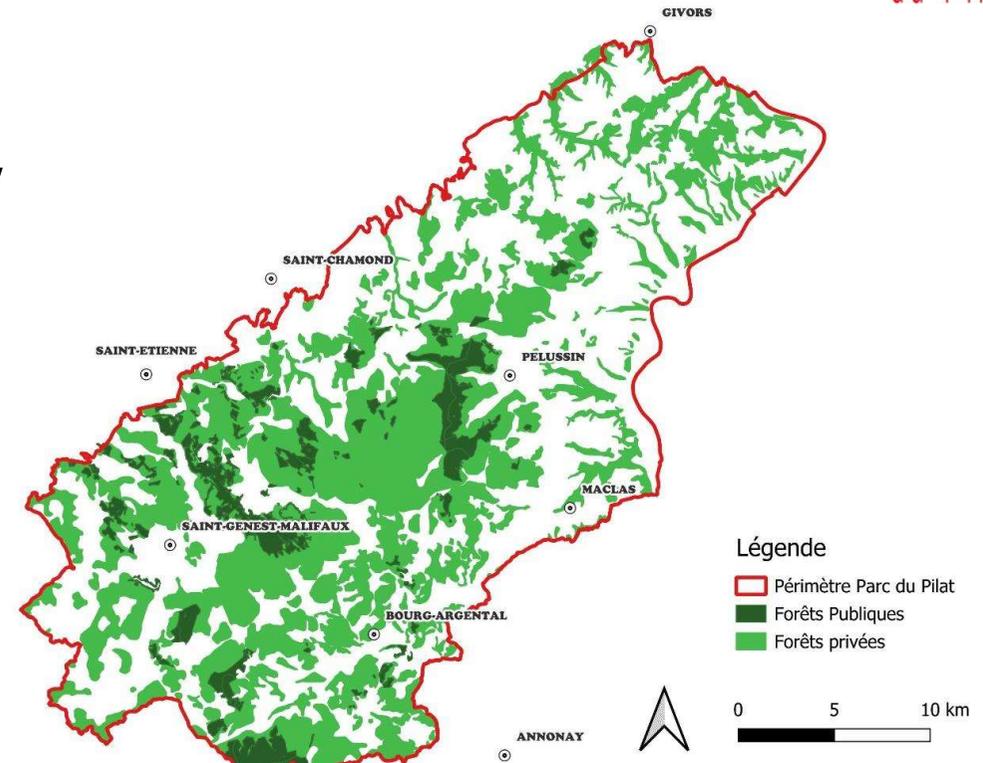
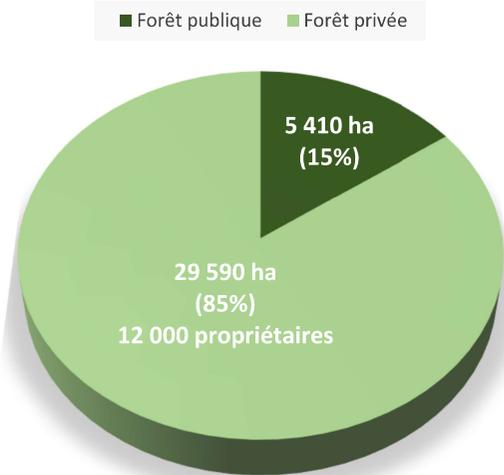


Territoire d'animation du Parc Naturel Régional du Pilat

- **La forêt sur ce territoire :**

⇒ La forêt : 50 % de la surface du territoire,
Soit 35 000 ha de forêt

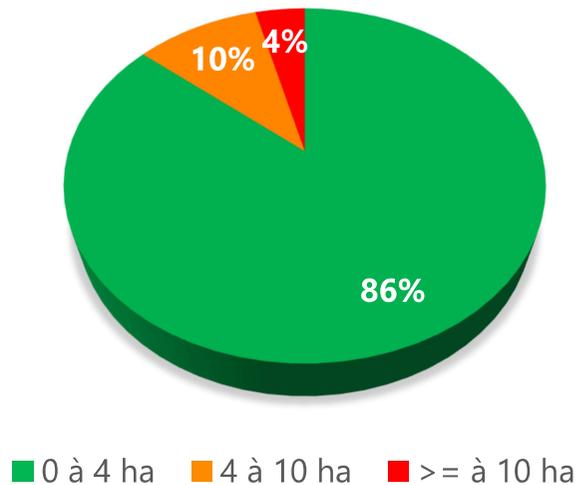
Répartition en surface forêt publique / forêt privée



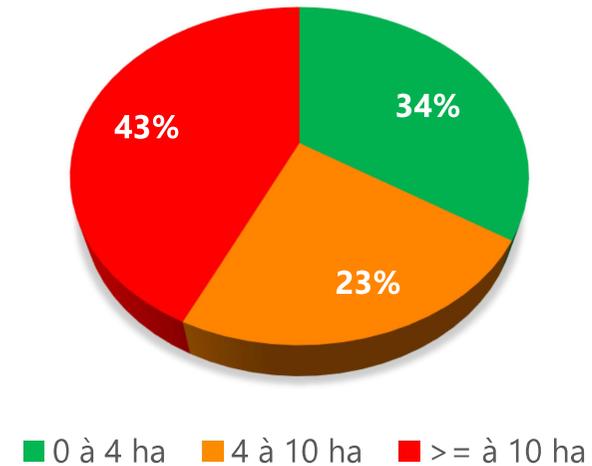
La forêt sur le territoire du Parc Naturel Régional du Pilat

- Un morcellement plus ou moins important suivant les secteurs
- Moyenne sur les 51 communes : 2,5 ha / propriétaire
- Moyenne en Auvergne-Rhône-Alpes : 2,8 ha / propriétaire

Répartition du nombre de propriétaires



Répartition des surfaces par propriété



Animation foncière

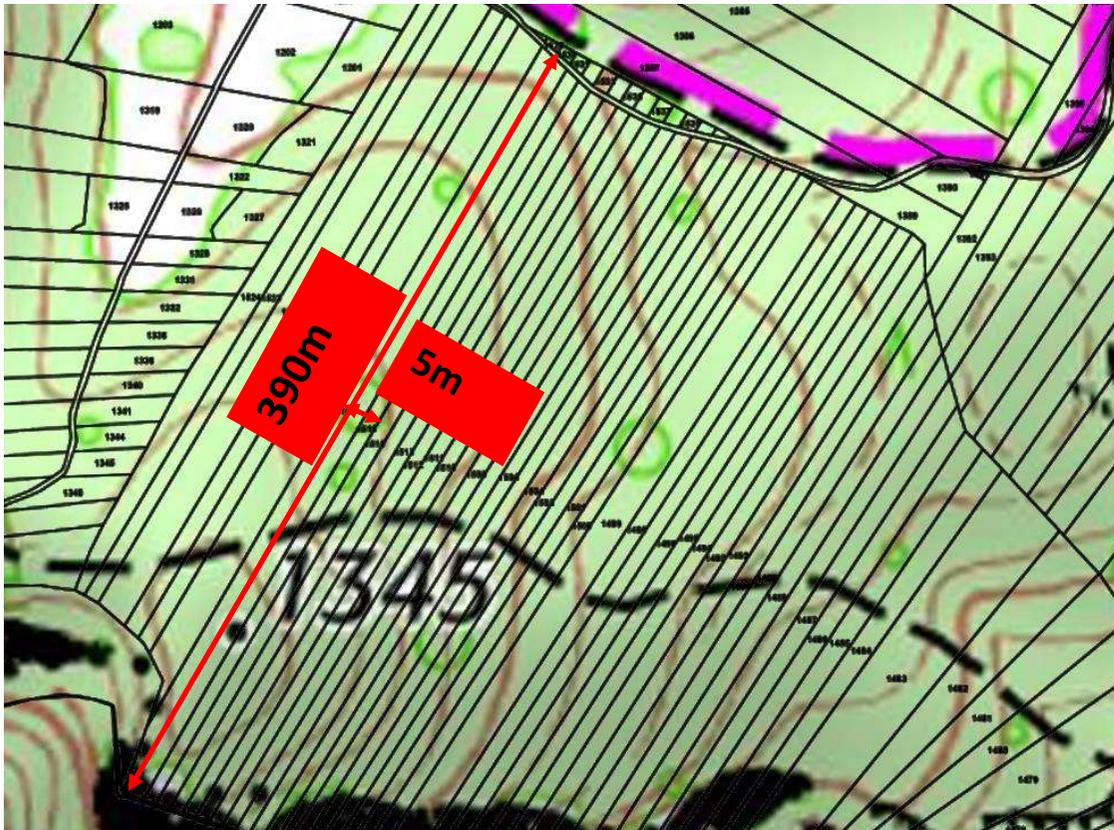
- Le morcellement du foncier forestier
- Modification plan cadastral



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Le morcellement un frein à la gestion durable

Le morcellement est le fractionnement du foncier en petites parcelles



Difficultés pour :

- La gestion des peuplements
- La création et l'entretien d'une desserte forestière
- Accéder aux subventions soumises à des seuils de surface
- Organiser des coupes de bois avec un volume conséquent

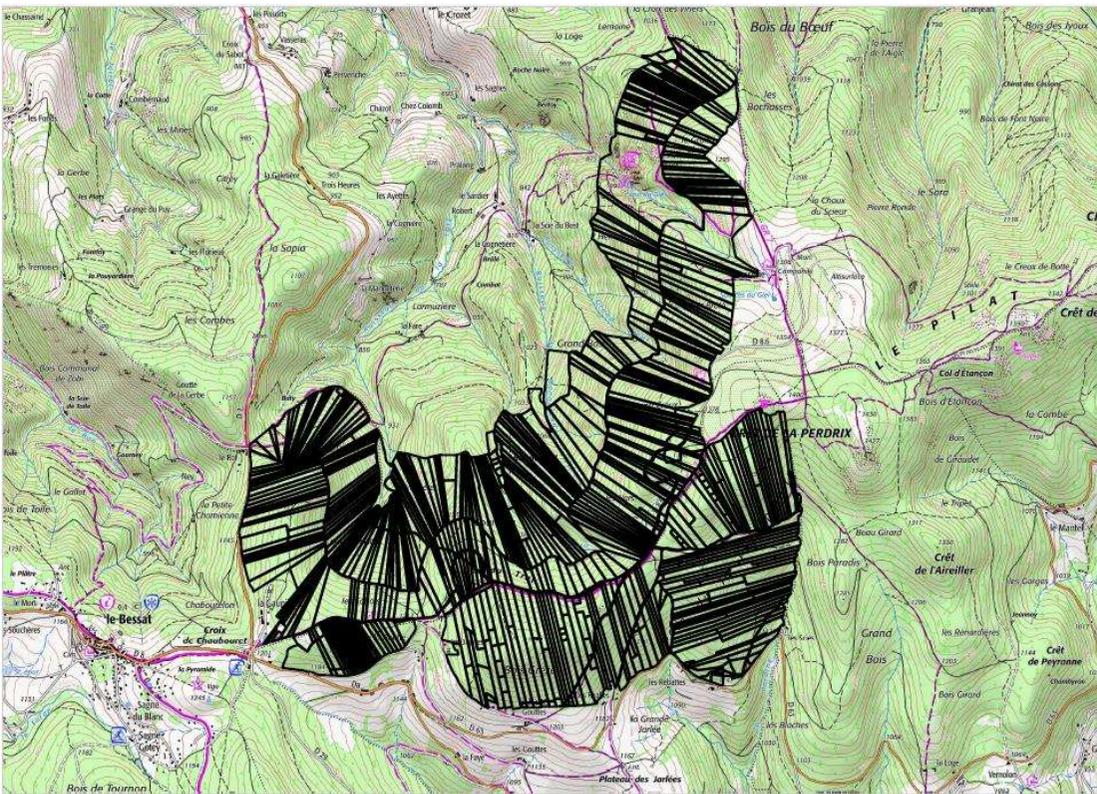


Désintérêt progressif de certains propriétaires



Le morcellement un frein à la gestion durable

Pour ne pas démembrer, demander à son notaire de :



- Réaliser une estimation du bien forestier pour ensuite faire une juste répartition des biens immobiliers/forestiers
- Faire une donation-partage de son vivant aux enfants intéressés par la forêt
- Créer un groupement forestier familial
- Demander au cadastre une fusion de parcelles contiguës



Modification du plan cadastral

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

CADASTRE
ET
PUBLICITÉ FONCIÈRE



6505-REM-SD
(06-2012)

DÉPARTEMENT :
COMMUNE :

REMANIEMENT DU CADASTRE

I - DEMANDE DE RÉUNION DE PARCELLES

Je soussigné(e) _____
né(e) le _____ époux(se) _____
domicilié(e) à _____
demande la réunion des parcelles ci-après :

Section 1	Numéro du plan 2	LIEU-DIT OU RUE ET NUMÉRO 3	CONTENANCE			OBSERVATIONS 5
			ha	a	ca	

A _____, le _____ 20__

II. - PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE DU CADASTRE

Les parcelles section n°
seront réunies en une seule parcelle nouvelle à l'issue des travaux de remaniement du cadastre (1)
ne pourront être réunies à l'issue des travaux de remaniement du cadastre (1)

À _____, le _____ 20__

Le _____

(1) Cocher la case correspondante.



- Possibilité de réunir des parcelles contiguës en une seule
- Démarche gratuite en retournant le formulaire 6505-SD au centre des impôts fonciers et cadastre (CDIF)

Animation foncière

- BSMV ET BND
- Bourse foncière forestière – Regroupement de gestion
- Sensibilisation des notaires / Nouveaux propriétaires



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Travail sur les BSMV

Phase 1 :

- Identification des BSMV et des BND forestiers présumés sur le territoire du Pilat
- ➔ 482 comptes de propriétés présumés comme potentiellement BSMV
- Sélection des 50 comptes de propriété « prioritaires » à enquêter

Phase 2 :

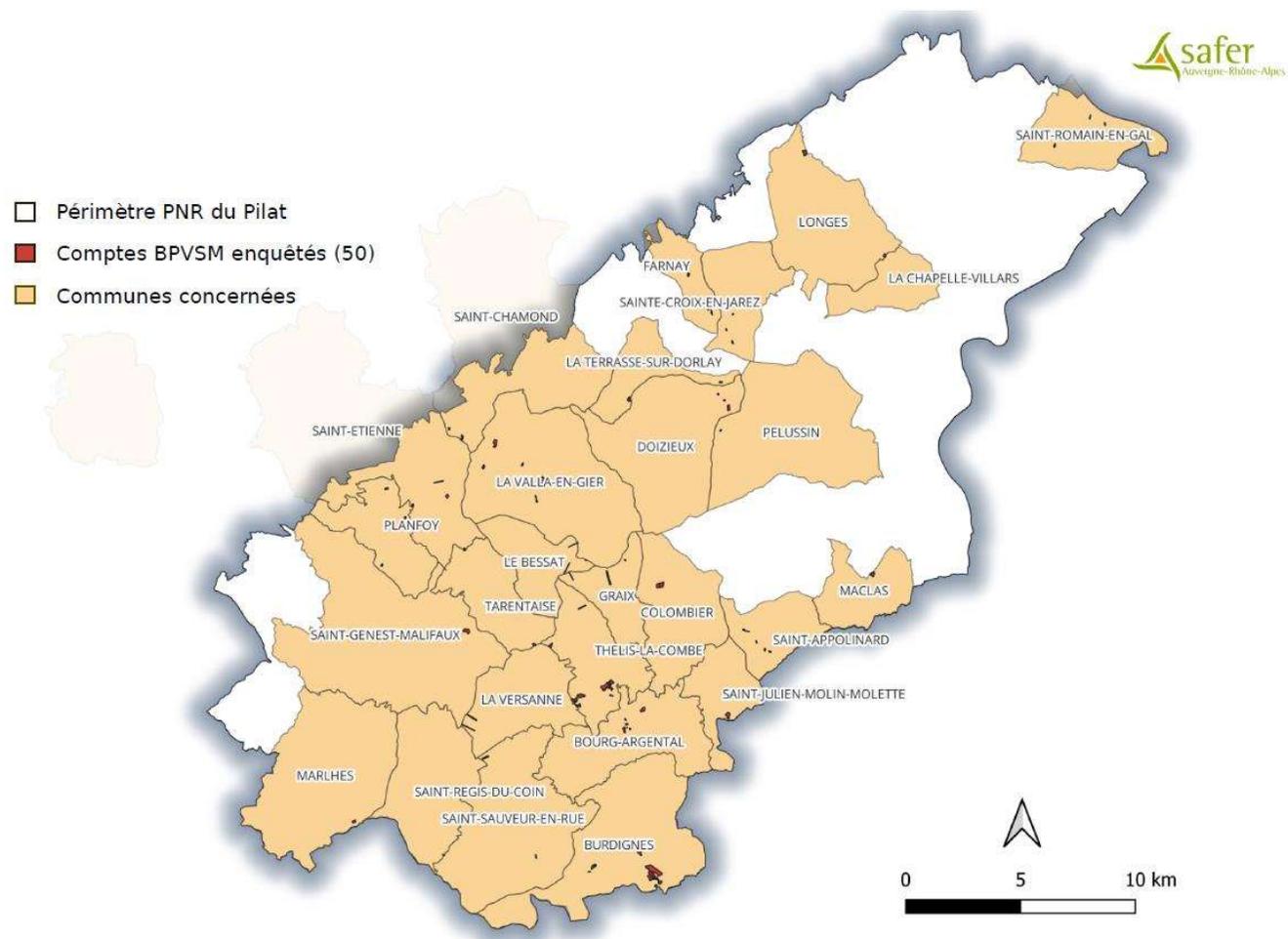
- Enquête préalable justifiant la vacance des biens ciblés et retenus par le PNR du Pilat en collaboration avec le CNPF – 50 comptes

Phase 3 :

- Accompagnement des communes dans la mise en place de la procédure d'acquisition des biens vacants
- Réflexion pour que ces biens retrouvent un nouveau propriétaire (commune ou propriétaire privé), avec l'objectif de limiter le morcellement

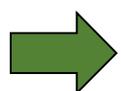


Périmètre d'enquête : PNR du Pilat – 27 communes



Une bourse foncière forestière

- Animation foncière



Développement d'une bourse foncière

- ❖ LaforetBouge.fr : page territoriale PNR Pilat

Accueil | Services | Forêt et Gestion | La filière et ses acteurs | Réglementation | Filière Forêt Bois

SE CONNECTER

La Forêt bouge Auvergne Rhône-Alpes Un outil numérique au service de votre forêt

Recherche

Services

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaitre le prix des bois
- Foncier forestier**
- Démarches en ligne

Accueil » Services » Foncier forestier

Foncier forestier

Ce service met en relation vendeurs et acheteurs de parcelles forestières. Signalez-gérez une vente dans votre propriété, en créant un compte sur "La Forêt bouge".

Le code forestier prévoit un droit de préférence. Plus d'infos dans Réglementations > Droit de préférence

Consulter les offres de vente

Comment vendre ses parcelles forestières ?

Territoires à animation foncière

Actualités

Aucune actualité.

Evènements

Aucun évènement.

Accueil | Services | Forêt et Gestion | La filière et ses acteurs | Réglementation | Filière Forêt Bois

SE CONNECTER

La Forêt bouge Auvergne Rhône-Alpes Un outil numérique au service de votre forêt

Recherche

Services

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaitre le prix des bois
- Foncier forestier**
- Démarches en ligne

Accueil

Territoires à animation foncière

Territoire "Arvère"	
Territoire "Arve et Giffre"	
Territoire "Bassin d'Aubenas et Val de Ligne"	
Territoire "PNR du Pilat"	



Objectifs de la Bourse foncière

Service **GRATUIT**
pour les propriétaires !

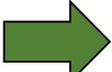
Faciliter la vente des parcelles



Réduire le morcellement



Améliorer la gestion forestière

Pour qui ?  **Tout propriétaire sur le secteur d'animation**



Vente en lot

Vente par parcelle



Plaquette de présentation

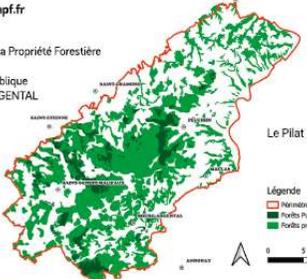
La Forêt Bouge

Pour aller plus loin
Unique en France, le site www.laforetbouge.fr est innovant et gratuit. Il propose des services très pratiques aux propriétaires forestiers et aux professionnels de la filière forêt bois :

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaître le prix des bois
- Foncier forestier
- Démarches en ligne

CONTACT
Une question concernant vos parcelles (gestion et aides financières) ?
Etienne COSTE - Technicien forestier CNPF
etienne.coste@cnpf.fr
07 63 74 55 25

Centre National de la Propriété Forestière
L'Écloussier
3 bis rue de la République
42220 BOURG-ARGENTAL



Le Pilat

Légende
Forêt Publiques
Forêts privées

0 5 10 km

Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benny-Ézard Pélusien
04 74 37 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat
www.parc-naturel-pilat.fr

Avec le soutien financier de : **PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE

Pour vendre ou acheter des parcelles sur le territoire du Pilat

La Forêt Bouge

Le site des propriétaires et professionnels de la forêt :
Un outil pour mettre en relation acheteur et vendeur et vous aider dans vos démarches



www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoire/pnr-du-pilat

Parc naturel régional du Pilat

Une forêt privée morcelée
Sur le territoire du Parc naturel régional du Pilat, la forêt privée est découpée en une multitude de petites propriétés, étant détenues par près de 12 000 propriétaires possédant chacun en moyenne 2,5 ha. Ce morcellement du foncier est un frein à la gestion durable des forêts privées et à la mobilisation de la ressource en bois.

Regrouper pour mieux gérer
Le Parc naturel régional du Pilat en partenariat avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) souhaite lutter contre ce phénomène et vous accompagner, propriétaires forestiers privés, en encourageant l'émergence de projets collectifs et en facilitant la vente, l'échange ou l'achat de parcelles forestières.

Une bourse foncière des forêts du Pilat
L'objectif de la bourse foncière forestière est de faciliter la mise en relation entre propriétaires vendeurs et acheteurs, afin de limiter le morcellement foncier et ainsi faciliter la gestion et les interventions sylvicoles dans des parcelles de surface plus importantes.

UN OUTIL EN LIGNE ACCESSIBLE À TOUS
Le site internet La Forêt Bouge développé par le CNPF est un outil simple et gratuit :

- Si vous souhaitez vendre, vous pouvez maintenant faire connaître facilement vos parcelles aux acheteurs potentiels.
- Et si vous souhaitez acheter, un système de recherche cartographique vous permet de trouver rapidement des parcelles à vendre dans votre secteur.

EN CHIFFRES

- 35 000 ha de forêt soit 50% du territoire
- 12 000 propriétaires pour 29 590 ha de forêt privée
- 2,5 ha par propriétaire forestier privé

La forêt bouge Massif du Pilat

Astuces pour accéder au site facilement



FONCIER FORESTIER

MODE D'EMPLOI

Acheteur ↔ **Vendeur**

Connectez-vous sur www.laforetbouge.fr/auvergnerrhonealpes/territoire/pnr-du-pilat ou contactez le technicien forestier du CNPF pour obtenir un formulaire papier

Dans la rubrique **Foncier forestier** indiquez vos critères de recherche

Créez un compte

Dans la rubrique **Foncier forestier** créez votre offre de vente

Remplissez le formulaire papier

Choisissez la/ou les offres qui vous intéressent et faites une demande de mise en relation

Après validation par un technicien, votre offre est visible dans la liste des parcelles

Charge ensuite aux 2 parties de finaliser la vente devant un notaire




Questionnaires sur les attentes des propriétaires

Questionnaire aux propriétaires forestiers

L'entière confidentialité des réponses apportées
dans ce questionnaire est garantie. Le traitement des données se fera
dans le respect de la loi informatique et libertés et du RGPD.



Dans les cas de propositions multiples, vous pouvez cocher plusieurs cases.

Nom : Prénom :
Adresse :
Tel : Mail :@.....

Connaissez-vous le CNPF ? (Centre National de la Propriété Forestière) Oui Non
Etablissement public au service des propriétaires forestiers privés (conseil technique, appui projets sylvicoles, dessertes...)

Connaissez-vous le GSMP ? (Groupe des Sylviculteurs du Massif du Pilat) Oui Non
Nouveau site internet du GSMP : <https://www.sylviculteurs-du-pilat.fr>
Si oui, êtes-vous adhérent ? Oui Non

VOUS ET VOTRE FORÊT

Avez-vous connaissance de la localisation de vos parcelles forestières ? Oui Non
De leurs limites ? Oui Non Nature du boisement : Feuillus Résineux Je ne sais pas
Commune(s) de situation de vos parcelles forestières dans le Pilat :

Vous y rendez-vous fréquemment ? Oui Fréquence : ; Non

Associez-vous vos enfants, petits-enfants, au suivi et à la gestion de votre forêt ? Oui Non

Pour vous, quel(s) rôle(s) doit remplir votre forêt ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Apport de revenus | <input type="checkbox"/> Conservation d'un patrimoine familial |
| <input type="checkbox"/> Milieu naturel | <input type="checkbox"/> Ressource d'énergie renouvelable |
| <input type="checkbox"/> Lieu d'accueil du public | <input type="checkbox"/> Lieu de loisirs (chasse, cueillette, promenade...) |
| <input type="checkbox"/> Cadre de vie - paysage | <input type="checkbox"/> Autres : |

GESTION DE VOTRE FORÊT

Connaissez-vous la réglementation des coupes de bois sur le département ? Oui Non

Avez-vous déjà pratiqué des opérations sylvicoles dans votre forêt ? Oui Non

Si oui, qui les a réalisées ? Vous-même Un professionnel Autres :

Si oui, de quelle nature ?

- | | | |
|---|--|--|
| Travaux : <input type="checkbox"/> Plantation | <input type="checkbox"/> Dégagement | Si non, pour quelles raisons ? |
| <input type="checkbox"/> Nettoiement | <input type="checkbox"/> Dépressage | <input type="checkbox"/> Manque de connaissance sylvicole |
| <input type="checkbox"/> Etelage | <input type="checkbox"/> Taille de formation | <input type="checkbox"/> Manque de temps |
| Coupes : <input type="checkbox"/> Bois de chauffage | <input type="checkbox"/> Claircies | <input type="checkbox"/> Pas d'utilité / d'intérêt |
| <input type="checkbox"/> Coupe rase | <input type="checkbox"/> Sanitaire/sécuritaire | <input type="checkbox"/> Trouver un professionnel (gestion/exploitation) |
| <input type="checkbox"/> Autres : | | <input type="checkbox"/> Conserver une forêt en évolution naturelle |
| | | <input type="checkbox"/> Autres : |

Avez-vous des projets sur votre propriété ? Oui Non

Si oui, de quel(s) type(s) ? coupes, travaux forestiers, plantations Aménagement pour le gibier

Travaux de desserte Autres :



Avez-vous des projets fonciers en forêt ? Oui Non
 Acquisition de parcelles Vente de parcelles Echange de parcelles

Si Oui, vous pouvez nous renvoyer le formulaire joint « Vente de parcelles »

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez pour gérer votre forêt ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Aucune difficulté | <input type="checkbox"/> Fréquentation du public |
| <input type="checkbox"/> Faible surface forestière | <input type="checkbox"/> Passage de motos, quads ... |
| <input type="checkbox"/> Limites de mes parcelles | <input type="checkbox"/> Braconnage, vol de bois, cueillette sauvage |
| <input type="checkbox"/> Accès (routes, pistes) | <input type="checkbox"/> Dégâts de gibier |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise qualité du bois, difficulté à vendre | <input type="checkbox"/> Manque de connaissances, de contacts |
| <input type="checkbox"/> Coûts élevés / revenus insuffisants | <input type="checkbox"/> Manque de temps, âge, éloignement |
| <input type="checkbox"/> Exploitations mal réalisées dans le passé | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Risque incendie | |

GERER SA FORÊT AVEC LES AUTRES

Pensez-vous que certains enjeux forestiers (mise en exploitation, lutte contre le morcellement, accès à la ressource, risque incendie, impact paysager, accueil du public...) doivent être traités en commun avec d'autres propriétaires ?

Oui, lesquels ?

Non, pourquoi ?

Pourriez-vous être intéressé de faire partie d'un groupe de propriétaires pour la gestion de votre forêt (plan de gestion en commun, chantiers groupés...)?

D'accord

Plutôt d'accord, à quelles(s) condition(s) ?

Plutôt pas d'accord, pourquoi :

L'état actuel des choses me convient Je n'en vois pas l'intérêt

Eloignement, âge, manque de temps Autre :

Seriez-vous intéressé pour participer à une réunion d'information à ce sujet ? Oui Non

VOUS ACCOMPAGNER

Estimez-vous avoir suffisamment de notions sur la gestion forestière ? Oui Non

Souhaiteriez-vous bénéficier gratuitement d'un conseil technique et/ou d'un diagnostic sur vos parcelles ?

Oui Non

Souhaiteriez-vous que vos enfants / petits enfants suivent des formations forestières ? Oui Non

REMARQUES ET AUTRE MESSAGES A FAIRE PASSER

Dites-nous tout ce que vous n'avez pu dire au fil de ce questionnaire et que vous voulez nous faire partager (sur le regroupement de propriétaires, sur le questionnaire lui-même, sur vos attentes ...).

Nous vous remercions pour le temps consacré à notre enquête !

Le questionnaire peut être retourné à :
CNPF - 3 bis rue de la République
42220 Bourg-Argental
etienne.coste@cnpf.fr - 07.63.74.55.25



Le lien internet et le QR code du questionnaire en ligne :

<https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/form/questionnaire-massif-du-pilat>



Scannez-moi !



Formulaire de vente






FORMULAIRE VENTE/ECHANGE DE PARCELLES FORESTIERES

Je souhaite vendre ma ou mes parcelles forestières, situées sur le territoire du Parc Naturel Régional du Pilat,
www.laforetbouge.fr/auvergne-rhone-alpes/territoire/pnr-du-pilat **est la solution !**
 (Ce site est libre d'accès et gratuit)

Je suis propriétaire des parcelles forestières ci-dessous. Je souhaite les vendre en demandant leur inscription sur le site www.laforetbouge.fr et accepte que mes coordonnées soient transmises à de potentiels acheteurs.

Localisation – Renseignements cadastraux obligatoires				
Commune(s)	Section(s)	Numéro de parcelle(s)	Surface	Caractéristiques du peuplement forestier
				Je connais la parcelle et ses limites : OUI – NON* si OUI : <input type="checkbox"/> Feuillus : Hêtre, Chêne, Erable, autres* <input type="checkbox"/> Résineux : Sapin, Epicéa, Douglas, Pin, autres* Age des arbres : < 10 ans / 10 à 30 ans / + 30 ans / Tous âges Qualité des bois : <input type="checkbox"/> Bois de chauffage <input type="checkbox"/> Bois d'œuvre <input type="checkbox"/> Pas de bois marchand
				Je connais la parcelle et ses limites : OUI – NON* si OUI : <input type="checkbox"/> Feuillus : Hêtre, Chêne, Erable, autres* <input type="checkbox"/> Résineux : Sapin, Epicéa, Douglas, Pin, autres* Age des arbres : < 10 ans / 10 à 30 ans / + 30 ans / Tous âges Qualité des bois : <input type="checkbox"/> Bois de chauffage <input type="checkbox"/> Bois d'œuvre <input type="checkbox"/> Pas de bois marchand
				Je connais la parcelle et ses limites : OUI – NON* si OUI : <input type="checkbox"/> Feuillus : Hêtre, Chêne, Erable, autres* <input type="checkbox"/> Résineux : Sapin, Epicéa, Douglas, Pin, autres* Age des arbres : < 10 ans / 10 à 30 ans / + 30 ans / Tous âges Qualité des bois : <input type="checkbox"/> Bois de chauffage <input type="checkbox"/> Bois d'œuvre <input type="checkbox"/> Pas de bois marchand
				Je connais la parcelle et ses limites : OUI – NON* si OUI : <input type="checkbox"/> Feuillus : Hêtre, Chêne, Erable, autres* <input type="checkbox"/> Résineux : Sapin, Epicéa, Douglas, Pin, autres* Age des arbres : < 10 ans / 10 à 30 ans / + 30 ans / Tous âges Qualité des bois : <input type="checkbox"/> Bois de chauffage <input type="checkbox"/> Bois d'œuvre <input type="checkbox"/> Pas de bois marchand

*rayer les mentions inutiles

NOM : Prénom(s) :

Adresse :

Téléphone : E-mail :@.....

Fait à, le

« Bon pour accord »

Signature :

Merci de retourner le formulaire à :
 CNPF – 3 bis rue de la République
 42220 Bourg-Argental
 etienne.coste@cnpf.fr – 07.63.74.55.25

Avec le soutien financier de :




Le formulaire de vente permet de mettre en ligne sur le site « La Forêt Bouge » les parcelles à vendre sur le territoire



Site Internet

- <https://www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes/territoire/pnr-du-pilat>




**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Forêt du massif du Pilat recouvre près de la moitié de la surface du territoire. Depuis plus de 10 ans, la Charte forestière du Pilat encourage une filière forêt-bois dynamique, grâce à la mise en relation de tous les acteurs du secteur forestier. Par ces échanges, le rôle multifonctionnel de la forêt est favorisé : production de bois, préservation de la biodiversité et rôle sociétal.

Le morcellement du foncier est un frein à la gestion durable des forêts privées et à la mobilisation de la ressource en bois. Afin de lutter contre ce phénomène, le Parc Naturel Régional du Pilat a souhaité mettre en place une animation foncière sur le territoire avec l'appui du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière). A travers cette animation, un outil innovant qui facilite la vente, l'échange ou l'achat de parcelles forestières, vous est proposé.

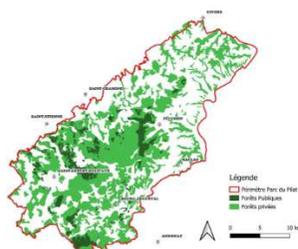
Il s'agit d'un service en ligne gratuit qui aide les propriétaires dans la gestion de leur patrimoine forestier. L'objectif est de mettre en relation des propriétaires désireux de vendre ou d'acquérir des parcelles forestières. Ces derniers bénéficient d'un outil cartographique clair et ergonomique, pour rechercher les biens forestiers en vente sur le territoire du Pilat.

[Voir les offres du Territoire](#)

Le technicien CNPF du secteur en charge de cette animation est à votre disposition pour vous présenter les aides disponibles dans le cadre d'acquisition foncière, et répondre à vos différentes interrogations sylvicoles, réglementaires ou relatives au processus de vente.

La forêt du Parc Naturel Régional du Pilat en quelques chiffres :

- 35 000 ha de forêt soit 50% de la surface du territoire
- 29 580 ha (87 % de la surface) appartiennent à des propriétaires forestiers privés
- 12 000 propriétaires soit une surface moyenne de 2,5 ha
- 31 % de sapin pectiné (essence majoritaire du territoire)



Pour tout renseignement :

Etienne COSTE – Technicien forestier - CNPF Auvergne-Rhône-Alpes

3 bis rue de la République – 42220 Bourg-Argental

Téléphone : 07.63.74.55.25

Mail : etienne.coste@cnpf.fr



©Guillaume CHORGNON - Parc Naturel Régional du Pilat

Liens utiles :

[Site internet du Parc Naturel Régional du Pilat](#)

[Site internet du Centre National de la Propriété Forestière AURA](#)

[Site internet du Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat](#)

[Site internet de Fransylva Loire](#)

[Plan filière forêt-bois du Conseil Départemental de la Loire](#)

[Le droit de préférence](#)

[Site internet de la Charte Forestière du Pilat](#)

QR code du site !



Liste des villes du territoire

- BESSEY (42)
- BOURG-ARGENTAL (42)
- BURDIGNES (42)
- CHATEAUNEUF (42)
- CHAVANAY (42)
- CHUYER (42)
- COLOMBIER (42)
- DOIZIEUX (42)
- FARNAY (42)
- GRAIX (42)
- JONZIEUX (42)

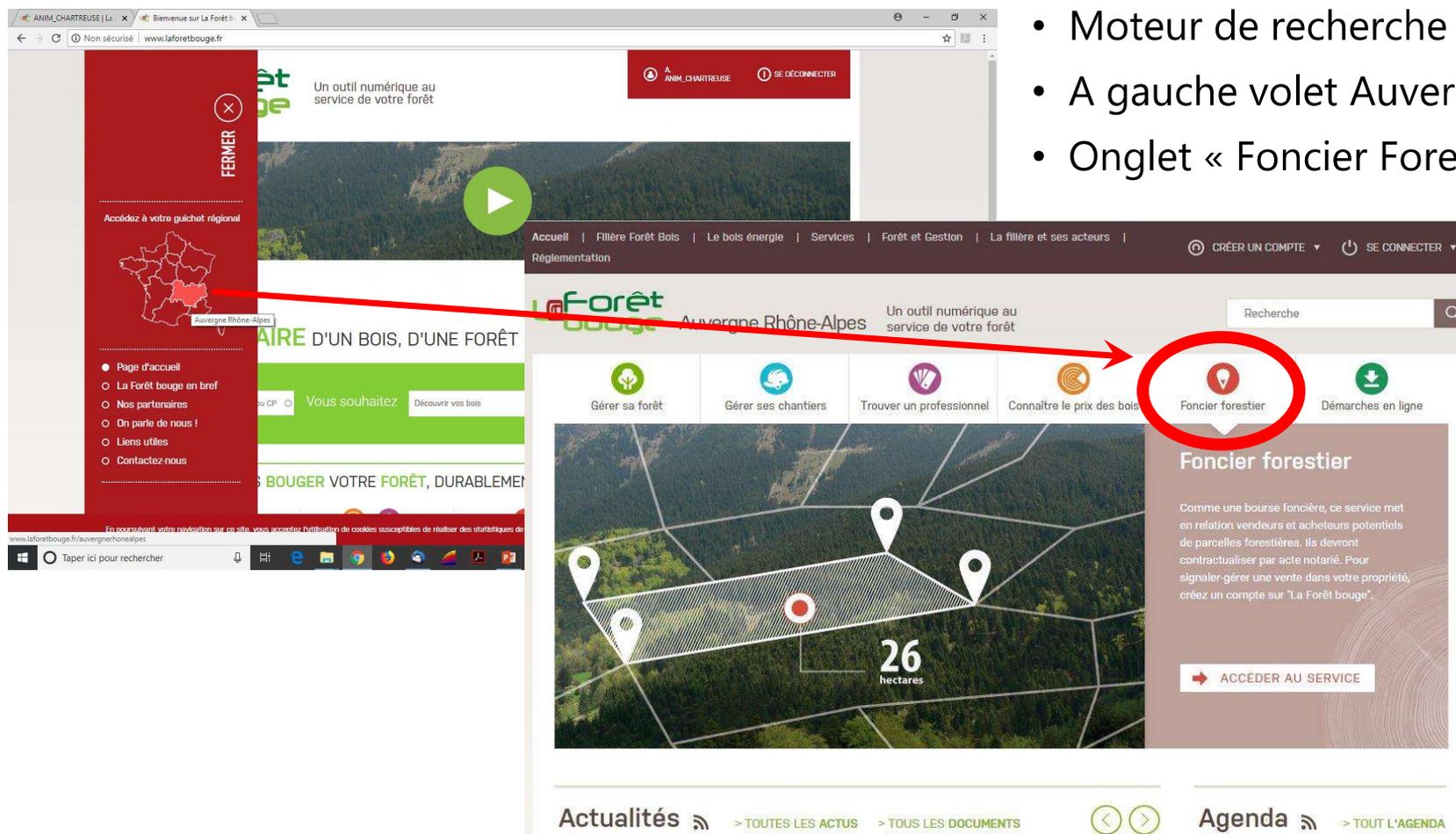
Liste des départements du territoire

- LOIRE (42)
- RHÔNE (69)



Autre cheminement

- Moteur de recherche : « La Forêt Bouge »,
- A gauche volet Auvergne-Rhône-Alpes
- Onglet « Foncier Forestier »



The screenshot shows the website interface with a red navigation menu on the left. A red arrow points from the 'Auvergne Rhône-Alpes' region on the map to the 'Foncier forestier' icon in the main navigation bar. Below the navigation bar, a map displays a forest plot of 26 hectares. The 'Foncier forestier' service description is visible on the right, and an 'ACCÉDER AU SERVICE' button is present.



Autre cheminement

Accueil | Services | Forêt et Gestion | La filière et ses acteurs | Réglementation | Filière Forêt Bois

SE CONNECTER

La Forêt bouge Auvergne Rhône-Alpes Un outil numérique au service de votre forêt

Recherche

Services

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaître le prix des bois
- Foncier forestier**
- Démarches en ligne

Accueil » Services » Foncier forestier

Foncier forestier

Ce service met en relation vendeurs et acheteurs de parcelles forestières. Signalez-gérez une vente dans votre propriété, en créant un compte sur "La Forêt bouge".

Le code forestier prévoit un droit de préférence. Plus d'infos dans **Réglementations > Droit de préférence**

- Consulter les offres de vente
- Comment vendre ses parcelles forestières ?
- Territoires à animation foncière**

Actualités ↓ | ↑

Aucune actualité.

Evènements ↓ | ↑

Aucun évènement.

Accueil | Services | Forêt et Gestion | La filière et ses acteurs | Réglementation | Filière Forêt Bois

SE CONNECTER

La Forêt bouge Auvergne Rhône-Alpes Un outil numérique au service de votre forêt

Recherche

Services

- Gérer sa forêt
- Gérer ses chantiers
- Trouver un professionnel
- Connaître le prix des bois
- Foncier forestier**
- Démarches en ligne

Accueil

Territoires à animation foncière

Territoire "Ardysère"	
Territoire "Arve et Giffre"	
Territoire "Bassin d'Aubenas et Val de Ligne"	
Territoire "PNR du Pilat"	



Autre cheminement

Services

-  Gérer sa forêt
-  Gérer ses chantiers
-  Trouver un professionnel
-  Connaître le prix des bois
-  Foncier forestier
-  Démarches en ligne

Accueil » Services » Foncier forestier » Consulter les offres de vente » PNR du Pilat

PNR du Pilat



La Forêt du massif du Pilat recouvre près de la moitié de la surface du territoire. Depuis plus de 10 ans, la Charte forestière du Pilat encourage une filière forêt-bois dynamique, grâce à la mise en relation de tous les acteurs du secteur forestier. Par ces échanges, le rôle multifonctionnel de la forêt est favorisé : production de bois, préservation de la biodiversité et rôle sociétal.

Le morcellement du foncier est un frein à la gestion durable des forêts privées et à la mobilisation de la ressource en bois. Afin de lutter contre ce phénomène, le Parc Naturel Régional du Pilat a souhaité mettre en place une animation foncière sur le territoire avec l'appui du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière). A travers cette animation, un outil innovant qui facilite la vente, l'échange ou l'achat de parcelles forestières, vous est proposé.

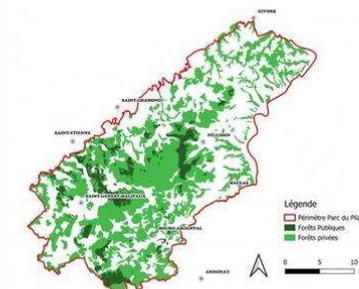
Il s'agit d'un service en ligne gratuit qui aide les propriétaires dans la gestion de leur patrimoine forestier. L'objectif est de mettre en relation des propriétaires désireux de vendre ou d'acquérir des parcelles forestières. Ces derniers bénéficient d'un outil cartographique clair et ergonomique, pour rechercher les biens forestiers en vente sur le territoire du Pilat.

[Voir les offres du Territoire](#)

Le technicien CNPF du secteur en charge de cette animation est à votre disposition pour vous présenter les aides disponibles dans le cadre d'acquisition foncière, et répondre à vos différentes interrogations sylvicoles, réglementaires ou relatives au processus de vente.

La forêt du Parc Naturel Régional du Pilat en quelques chiffres :

- 35 000 ha de forêt soit 50% de la surface du territoire
- 29 580 ha (87 % de la surface) appartiennent à des propriétaires forestiers privés
- 12 000 propriétaires soit une surface moyenne de 2,5 ha
- 31 % de sapin pectiné (essence majoritaire du territoire)



Pour tout renseignement :

Etienne COSTE – Technicien forestier - CNPF Auvergne-Rhône-Alpes
 3 bis rue de la République – 42220 Bourg-Argental
 Téléphone : 07.63.74.55.25 Mail : etienne.coste@cnpf.fr

Liens utiles :

- [Site internet du Parc Naturel Régional du Pilat](#)
- [Site internet du Centre National de la Propriété Forestière AURA](#)
- [Site internet du Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat](#)
- [Site internet de Fransylva Loire](#)
- [Plan filière forêt-bois du Conseil Départemental de la Loire](#)
- [Le droit de préférence](#)
- [Site internet de la Charte Forestière du Pilat](#)



Aperçu du site internet

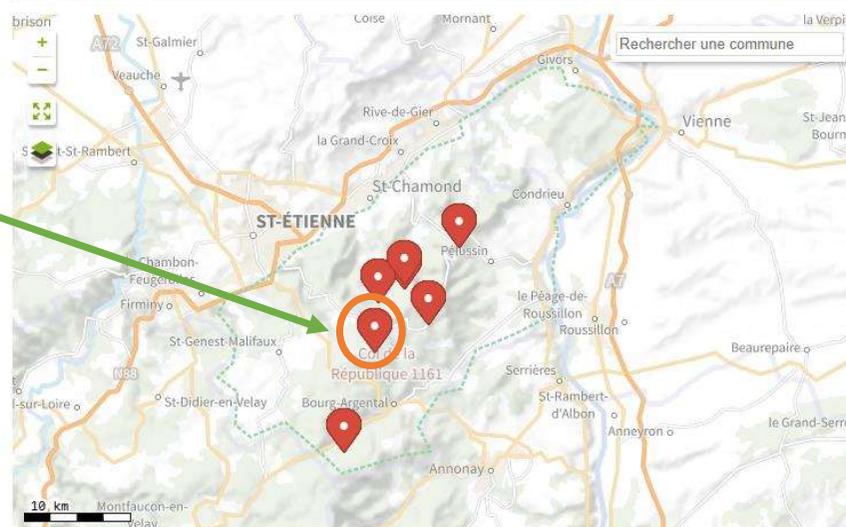
Repérer des offres sur carte

Services

-  Gérer sa forêt
-  Gérer ses chantiers
-  Trouver un professionnel
-  Connaitre le prix des bois
-  Foncier forestier
- Consulter les offres de vente**
- Comment vendre ses parcelles forestières ?
- Territoires à animation foncière
-  Démarches en ligne

Accueil » Services » Foncier forestier » Consulter les offres de vente

Consulter les offres de vente



Rechercher des parcelles par critères

▼ CRITÈRES DE RECHERCHE

Type d'offre: - Choisir -

Département: - Choisir -

Territoire: **PNR du Pilat**

Surface: - Choisir -

► CRITÈRES DE RECHERCHE DÉTAILLÉS

RÉINITIALISER RECHERCHER



Regroupement de gestion

Pour rendre possible la mise en place d'une exploitation groupée :

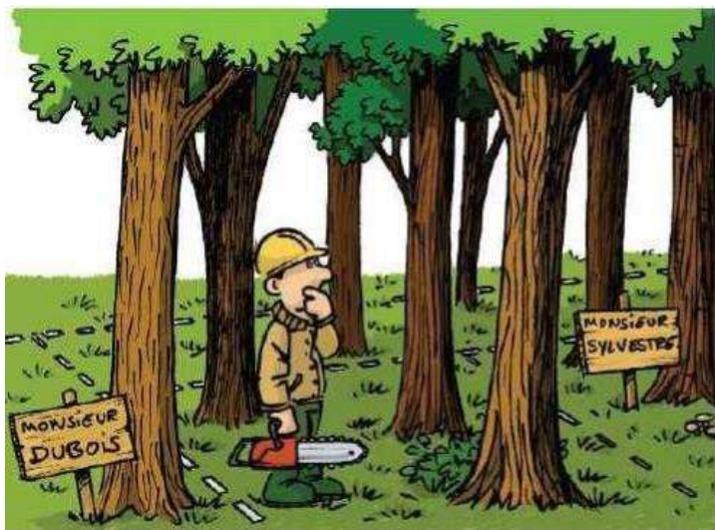
- Collaboration entre plusieurs propriétaires forestiers
- Chacun reste propriétaire de ses bois

Les objectifs :

- Mobiliser une surface et un volume suffisant pour intéresser un exploitant forestier
- Mieux valoriser les produits issus de la coupe
- Favoriser une gestion adaptée au besoin de sa forêt

Plusieurs formes de regroupements existent :

- Chantier groupé
- Groupement forestier
- Association de Gestion Forestière (ASLGF, ASA, etc)



Sensibilisation des notaires / nouveaux propriétaires

Actions proposées en partenariat avec les notaires

Plaquette d'information

- Plaquette destinée aux nouveaux propriétaires forestiers
- Mises à disposition dans les études notariales
- Aide aux héritiers / acquéreurs de forêt dans leurs premiers pas en tant que propriétaires forestiers

Sensibilisation des notaires sur la propriété forestière

- Intervention lors d'une réunion « d'arrondissement » des notaires de la Loire
- Travail commun : Pour limiter le partage des propriétés lors des successions ? Pour mieux préparer les transmissions du patrimoine forestier ? Assistance pour l'application du droit de préférence

